

Un couple homosexuel franco-marocain autorisé à se marier

Par **Booker**, le **22/10/2013** à **18:35**

Après de nombreux rebondissements judiciaires, Dominique et Mohammed pourront finalement se marier. La cour d'appel de Chambéry les y a autorisés, mardi 22 octobre, contre l'avis du parquet. Celui-ci avait fait appel d'un jugement favorable du tribunal de grande instance de Chambéry.

http://lemonde.fr/societe/article/2013/10/22/un-couple-homosexuel-franco-marocain-autorise-a-se-marier-en-appel_3500978_3224.html